



LETTRE CIRCULAIRE

n° 2015-0000032

GRANDE DIFFUSION

Réf Classement 1.023.0

Montreuil, le 19/06/2015

**DIRECTION DE LA
REGLEMENTATION DU
RECOUVREMENT ET DU
SERVICE**

VLU/ GRANDS COMPTES

**Affaire suivie par :
NA / PM**

OBJET

Rectificatif à la circulaire n° 2015-0000024 du 7 mai 2015 concernant le versement transport pour la Commune de Cavailon

Texte(s) à annoter : LCIRC-2015-0000024;

Rectificatif à la circulaire n° 2015-0000024 du 7 mai 2015

Annulation du versement transport applicable à la Commune de Cavailon et report au 1^{er} janvier 2016

24 – Ville de CAVAILLON

Sur demande de l'AOT, il est précisé que le versement transport, au taux de 0,55 %, applicable sur le périmètre de transport urbain (PTU) de la Commune de CAVAILLON (identifiant n° 9308406) est supprimé et sera reporté au 1^{er} janvier 2016

Le Directeur

Jean-Louis REY